

Galt, dans le but de conférer avec le gouvernement métropolitain sur certains sujets d'intérêt public, dont le principal était "La confédération projetée des provinces de l'Amérique Britannique du Nord, et les moyens par lesquels elle peut être effectuée le plus promptement." Ces envoyés trouvèrent—ou, tout au moins, laissèrent— les autorités impériales tout à fait sympathiques à cette idée et prêtes à faciliter sa réalisation par tous les moyens en leur pouvoir.

Pendant ce temps, les choses se gâtaient dans les Provinces maritimes où se manifestait une opposition à la confédération plutôt surprenante. Au Nouveau-Brunswick, le premier ministre Tilley avait jugé à propos de dissoudre son Assemblée, dans le but de faire approuver son dessein de confédération par une Chambre nouvellement élue. Mais son espoir fut déçu; sa politique fut condamnée par l'électorat et il dut démissionner. Ceci découragea à un tel degré les partisans de la confédération en Nouvelle-Ecosse que le Dr Tupper, chef du gouvernement de cette province, revint provisoirement au projet primitif d'une union maritime entre les trois provinces du littoral.

Dans l'Île du Prince-Edouard, la situation était pire encore, car la législature, en 1865 d'abord en 1866 ensuite, refusa énergiquement d'envisager la possibilité d'une union "qu'elle croit politiquement, commercialement et financièrement désastreuse pour les droits et intérêts de son peuple." L'opposition à l'union était, dit-on, si accentuée qu'il ne se trouva dans l'île entière que quatre-vingt-treize personnes favorables au projet.

Cependant, la situation s'améliora graduellement dans ces trois provinces. Les lieutenants-gouverneurs de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick qui s'étaient, tout d'abord, montrés peu enclins à échanger leur position de représentants directs du Souverain, contre celle d'adjoints au Gouverneur Général du Canada et avaient, en conséquence, combattu cette innovation, finirent par s'y rallier et en devinrent les partisans zélés.

Le 17 avril 1866, la Chambre d'Assemblée de la Nouvelle-Ecosse, convaincue par le Dr. Tupper, le grand protagoniste de la cause de l'union dans sa province, adopta, par un vote de 31 voix contre 19 une brève résolution, ignorant la Conférence de Québec et tout ce qui l'avait précédée, mais autorisant la nomination de délégués pour arrêter avec les autorités impériales un plan d'union "sauvegardant les droits et intérêts de cette province."

Au Nouveau-Brunswick, le nouveau ministère se querella avec le lieutenant-gouverneur et démissionna moins d'un an après sa nomination. Aux élections générales qui suivirent, M. Tilley et ses amis furent ramenés au pouvoir; le 30 juin 1866, la législature de cette province adopta, par 31 voix contre 8, une résolution similaire à celle de la Nouvelle-Ecosse et contenant, en outre, une disposition recommandant la construction immédiate du chemin de fer intercolonial.

Terre-Neuve et l'Île du Prince-Edouard persistaient dans leur hostilité.

Tandis que dans les provinces maritimes les difficultés étaient surmontées par une politique habile autant qu'hardie, de nouveaux